

Niveau de danger 4 - fort

	 Zones urbaines & espaces ouverts	 Forêt + 100 m de distance	 Remarques
 Mégots et allumettes			Ne pas jeter négligemment de mégots, de cigarettes ou d'allumettes, quel que soit le niveau de danger actuel.
 Foyer / Brasero			 N'allumer des feux de barbecue que dans des foyers existants et consolidés ! Toujours surveiller le feu et éteindre immédiatement les étincelles (valable indépendamment du niveau de danger en vigueur).  Éteindre complètement le feu après utilisation. Suivre impérativement les instructions des autorités locales.
 Foyer Fixe / Cheminée de Jardin			
 Barbecue à charbon / Four à pizza et à pain			 Sous la responsabilité de celui qui utilise le barbecue et uniquement sur un support ininflammable (socle en béton, dalle de pierre ...) et à une distance sûre de la végétation inflammable et des zones boisées
 Barbecue électrique / à gaz			
 Cabane avec cheminée			 Renseignez-vous sur les règles d'utilisation auprès du propriétaire. Uniquement avec un système d'évacuation des fumées certifié
 Couvert			 Renseignez-vous sur les règles d'utilisation auprès du propriétaire.
 Feux d'altitude			
 Lanternes volantes			Toujours interdit, quel que soit le niveau de danger en vigueur.
 Feux d'artifice			Permis sans autorisation uniquement le jour de la fête nationale et le jour de l'an. Toujours interdit en forêt et dans ses environs, indépendamment du niveau de danger en vigueur.